



Je soussigné Jean Guillard forgeron à Luchagut
Déclare avoir reçu de mains et devers de
Jean François Blane médecin à Canton la somme
de Soixante Dix francs provenant soit de travail
soit de fournitures que j'ai fait à Jean Baptiste
Blane son père, la quelle somme m'a été
comptée par le Dit Jean François Blane en vertu
de l'acte de vente contenu en la forme par son
père le quatorze mai Dix huit cent quarante
cinq. à Luchagut le 20 juillet 1848.

Guillard J.